

## **COMPENDIUM DES PROJETS FSE DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE SUR LA REGION DE BRUXELLES CAPITALE**

Les projets présentés dans ce compendium ont été sélectionnés suite à un appel à projets lancé dans le cadre du Fonds Social Européen en juillet 2015, et ce conjointement par les Ministres de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse.

Cet appel entre dans le cadre de la mise en œuvre du décret intersectoriel du 21 novembre 2013<sup>1</sup> qui organise des politiques conjointes enseignement – aide à la jeunesse, du décret sectoriel du 21 novembre 2013 favorisant le bien-être des jeunes à l'écoles, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence scolaire et les démarches d'orientation, et de l'Initiative « Garantie pour la Jeunesse »<sup>2</sup>, et a pour objectif général, la mise en place de partenariats de lutte contre le décrochage scolaire et de coopération intersectorielle entre l'Enseignement et l'Aide à la jeunesse.

La diminution du taux de décrochage scolaire et le maintien en formation des décrocheurs afin qu'ils obtiennent une certification, et ainsi avoir de meilleure chance d'insertion professionnelle, permettra de contribuer à l'initiative européenne « Garantie pour la Jeunesse ». Cette initiative vise à lutter contre le chômage des jeunes en proposant à tous les jeunes de moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, une offre de qualité, dans les 4 mois suivant l'arrêt de leur scolarité ou la perte de leur emploi. Cette offre doit consister en un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation continue et être adaptée aux besoins et à la situation de chacun.

L'appel à projets concernait les trois zones les plus touchées par le chômage des jeunes soit les Provinces du Hainaut, de Liège et la Région de Bruxelles-Capitale, tel que prévu par le Fonds Social Européen.

Les objectifs stratégiques de cet appel à projets sont :

- Assurer un mieux-être des jeunes à l'école et hors école, favoriser l'accrochage scolaire et tendre vers une réussite pour tous par le développement de politiques conjointes entre l'Enseignement et l'Aide à la jeunesse, tenant compte de l'interaction des différents champs concernés (scolaire, familial, culturel, santé...)
- Mieux prendre en compte les phénomènes de décrochage par la création de cellules locales à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'une entité territoriale définie.
- Créer un réseau local qui permette de s'adresser aux intervenants locaux de tous types afin de fédérer les énergies
- Développer les moyens d'agir concrètement et de manière adaptée au phénomène du décrochage

---

<sup>1</sup> [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39910\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39910_000.pdf)

<sup>2</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079&langId=fr>

Pour la Région de Bruxelles Capitale, trois actions ont été proposées :

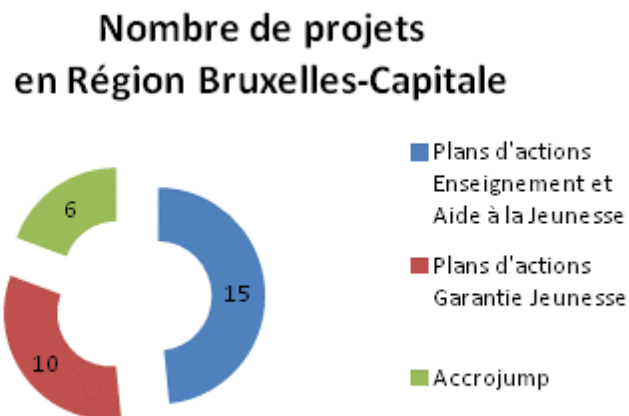
- I. Le projet « Accrojump »
- II. Le plan d'actions Enseignement et Aide à la Jeunesse (EAJ Bruxelles)
- III. Le plan d'actions Garantie Jeunesse (Région de Bruxelles Capitale)

A Bruxelles, l'appel à projets de lutte contre le décrochage scolaire lancé dans le cadre du Fonds Social Européen a débouché sur une sélection de 31 projets. 6 projets Accrojump et 25 projets relevant de la catégorie « Plans d'actions ».

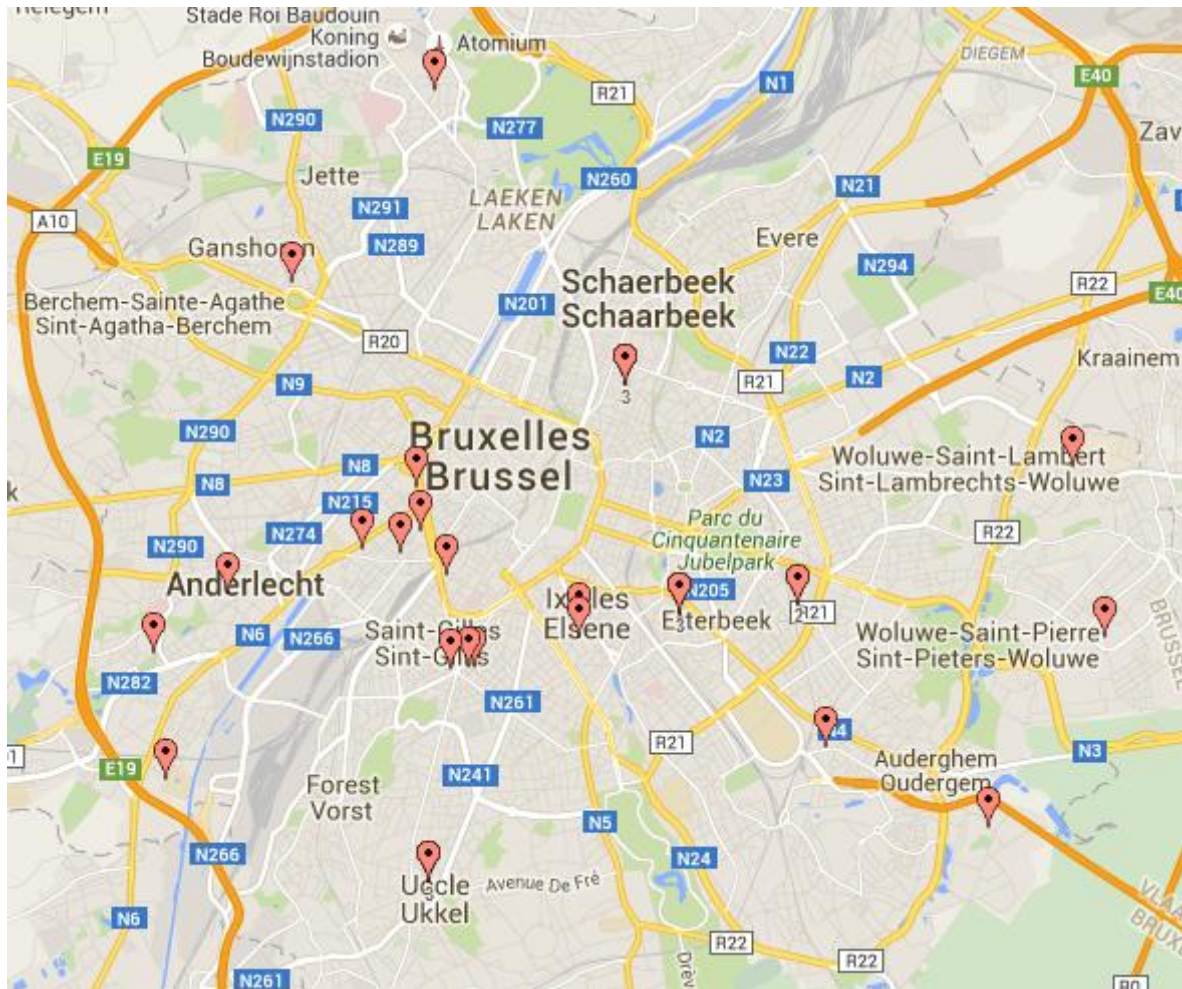
Les plans d'actions sont divisés en 2 sous-catégories, il s'agit d'une particularité bruxelloise.

15 plans d'actions *Enseignement et Aide à la jeunesse* et 10 plans d'actions *Garantie Jeunesse* en Région Bruxelles-Capitale.

Les pages suivantes sont consacrées à une brève analyse quantitative et qualitative de ces 31 projets. Il s'agit de s'intéresser à la fois au nombre de partenaires mobilisés et aux thématiques développées dans les projets.

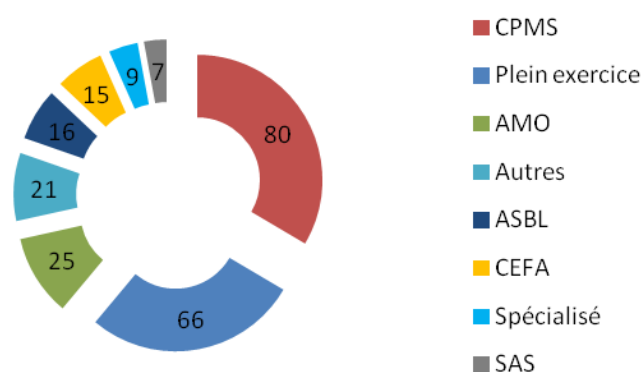


La carte ci-dessous présente la géolocalisation des 31 porteurs de projets. On constate une concentration de porteurs sur les communes d'Anderlecht, Saint-Gilles et Ixelles. Il y par contre assez peu voire pas de porteurs de projets à Bruxelles-Ville, Saint-Josse-Ten-Noode, Watermael-Boitsfort et dans les communes du nord de Bruxelles.

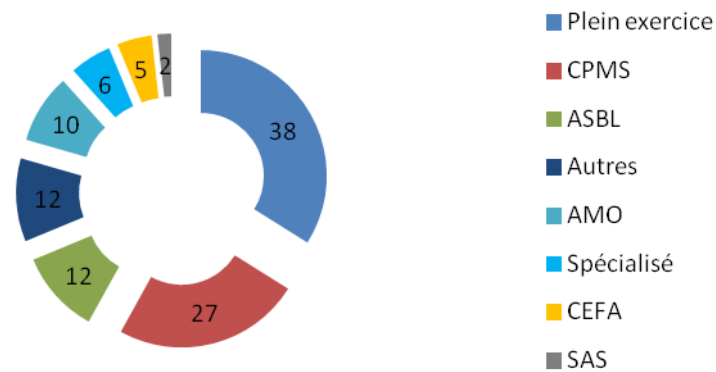


Ces 31 projets impliquent un nombre important d'acteurs. Ils sont 239 au total, un même partenaire pouvant intervenir dans plusieurs projets, il est alors compté plusieurs fois. On comptabilise 112 intervenants différents. On peut les classer en 7 catégories. Les deux graphiques suivants présentent cette situation.

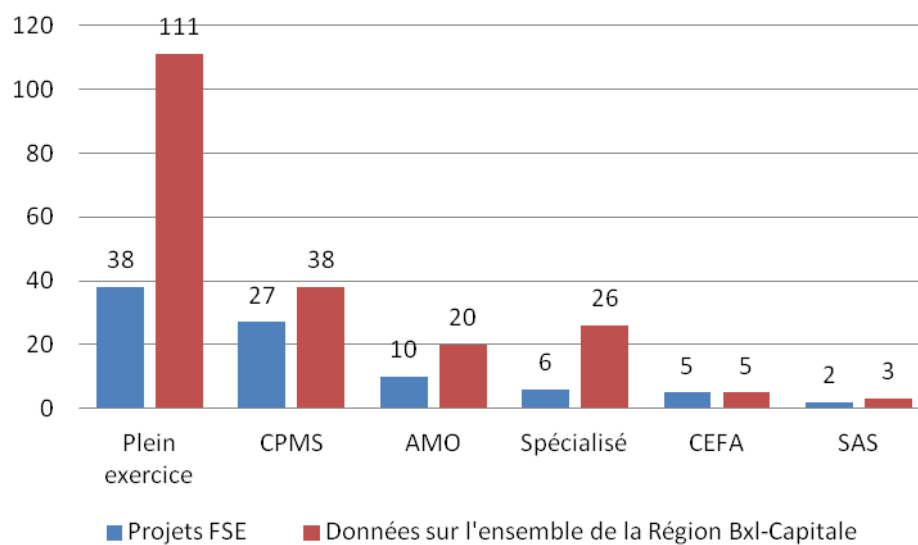
### Nombre de partenaires BXL



## Nombre de partenaires singuliers BXL



Le graphique ci-dessous établit la comparaison entre le nombre de partenaires impliqués et le nombre d'acteurs présents en Région Bruxelles-Capitale<sup>3</sup>.



<sup>3</sup> Source : Annuaire Enseignement.be

## I. ACCROJUMP

Les projets « **Accrojump** » soutiennent la création de partenariats de minimum 3 écoles afin de renforcer les équipes éducatives dans la prévention du décrochage scolaire. Les publics cibles de ce projet sont principalement les élèves du 2ème degré de l'enseignement qualifiant ordinaire, de forme 4 de l'enseignement spécialisé, des 2ème et 3ème phases de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.

Les actions développées par les établissements en partenariat s'inscrivent dans au moins une des 4 thématiques suivantes :

- Le parcours orientant : travailler le parcours de formation et le choix du métier par l'élève, en l'amenant en situation de découvrir le monde du travail, notamment en situation réelle, et le rendre plus actif dans ses choix ;
- Les aménagements pédagogiques inclusifs : réorganiser l'encadrement des élèves de façon à offrir une approche personnalisée ;
- L'élève acteur de sa formation : trouver des points d'accrochage qui donnent l'envie au jeune de s'investir dans son parcours, de se responsabiliser par rapport à son avenir ;
- Les alternatives à l'exclusion définitive, notamment le coaching direct des jeunes en (pré-) décrochage et la mise en place d'un DIAS (dispositif interne d'accrochage scolaire).

On constate que les projets *Accrojump* touchent bien souvent à plusieurs de ces thématiques. Néanmoins, il est possible de déterminer pour chaque projet la thématique centrale.

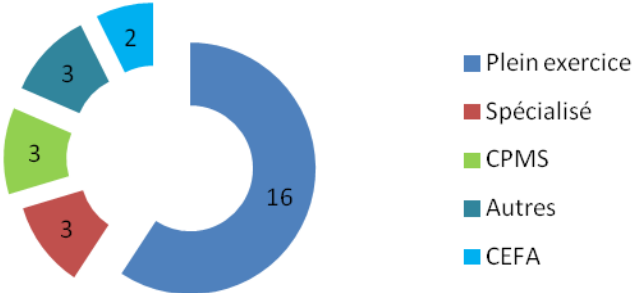
Ainsi, deux projets bruxellois s'intéressent particulièrement au parcours orientant. Ils souhaitent mettre tout en œuvre pour que les jeunes aient une meilleure représentation des métiers et, au final, une orientation scolaire davantage en accord avec leurs envies. Cela passe par des activités de découverte de soi et du monde professionnel (visites d'entreprises, essais-métiers).

Trois autres projets se situent davantage dans la recherche d'alternatives à l'exclusion définitive. Cela passe tout d'abord par une meilleure concertation entre les acteurs et donc par la mise en place d'un DIAS ou d'une cellule de concertation locale. Ces projets prévoient également du suivi individualisé pour les élèves les plus en difficulté. Deux de ces projets planifient des séances collectives de découverte de soi et d'ouverture au monde. Cela prend la forme d'activités sportives, créatives, artistiques et de découverte du monde professionnel. Ces projets visent une meilleure implication des jeunes dans leur formation, une meilleure cohésion des groupes-classes, de meilleurs résultats scolaires et une diminution des exclusions.

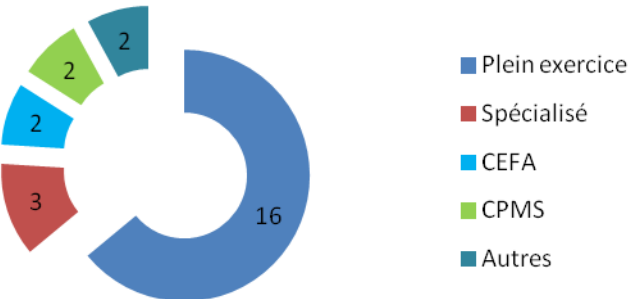
Le dernier projet *Accrojump* bruxellois concerne la thématique des aménagements pédagogiques inclusifs. Il s'agit d'offrir au jeune un encadrement personnalisé en fonction de ses besoins. Des personnes sont formées dans cette optique au sein des établissements partenaires. L'objectif de ces suivis individualisés est de diminuer l'absentéisme et d'accroître l'implication des jeunes dans leur parcours scolaire.

Les 2 graphiques suivants présentent le nombre de partenaires impliqués dans ces projets. Il arrive que des acteurs soient impliqués dans plusieurs projets *Accrojump*. Le 1<sup>er</sup> graphique les prend en compte. On en dénombre 27 au total. Le 2<sup>e</sup> graphique présentent l'ensemble des acteurs différents : ils sont 25 au total.

### Nombre de partenaires



### Nombre de partenaires singuliers



## Présentation des projets Accrojump Bruxelles:

2015-ABX-01 Essai-Métier

L'objectif du présent projet est de permettre aux élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Professionnelle, de se remettre en question quant à leur choix d'orientation, à leurs motivations, leurs difficultés et talents par le biais de rencontre avec les différents partenaires du projet.

Il s'agira donc de réconcilier le jeune avec l'institution scolaire en lui proposant des « Essais-Métiers », d'une durée de 12h à 18h à répartir sur 2 à 4 semaines au cours desquels il intégrera un groupe classe d'une option, choisie en fonction de qui il est, de ses intérêts propres ou dans le but de se découvrir.

Enfin, l'idée est que l'élève puisse avoir confiance en lui et en ses choix et qu'il s'inscrive dans une filière par choix et non par élimination.

**Porteur de projet :** CEFA de la Ville de Bruxelles

**Partenaires :**

- Institut des Arts et Métiers
- Institut Diderot

**Contact :** [Marion.Chaudre@brunette.brucity.be](mailto:Marion.Chaudre@brunette.brucity.be)

Le présent projet a pour objectif de prévenir le décrochage scolaire en soutenant l'engagement des élèves à risque dans leur scolarité et leurs apprentissages. Ce programme repose sur la création d'une relation de confiance entre un adulte référent de l'établissement scolaire (un « mentor ») et un élève identifié à risque de décrochage. Le mentor offre à celui-ci un suivi individualisé, au travers de rencontres hebdomadaires qui visent à identifier avec le jeune, les difficultés auxquelles il est confronté et les solutions qu'il peut y apporter.

**Porteur de projet** : Institut des Filles de Marie

**Partenaires** :

- Institut Ste Marie
- Institut St Joseph Atelier Marollien
- CPMS libre de St Gilles
- CPMS libre de Bxl sud
- Service de la médiation CFWB

**Contact** : [jdizant@outlook.com](mailto:jdizant@outlook.com) - [chloe.tolmatcheff@uclouvain.be](mailto:chloe.tolmatcheff@uclouvain.be)



Il s'agit tout d'abord de construire une plate-forme générale et cohérente qui permet de contrer le décrochage scolaire dans chacune des écoles grâce à la mutualisation des moyens, des idées et des compétences de chacun. Dans cette optique, les partenaires profitent des apports de chacun pour mettre en place des modules permettant aux jeunes de travailler les problèmes qu'ils rencontrent de différentes manières selon leurs besoins et leurs intérêts. Chaque établissement se voit donc attribuer certaines activités disponibles pour les jeunes. A côté de cette plate-forme liée au partenariat, les partenaires profitent de cette mise en place du projet pour construire ou solidifier au sein des établissements partenaires et demandeurs, des dispositifs d'accrochage scolaire internes à l'école.

De plus, grâce à ce système, les partenaires proposent aux jeunes qui en ressentent le besoin, de prendre de la distance avec leur établissement scolaire, en le plaçant pour une certaine durée chez l'un des autres partenaires.

Enfin, grâce à ce partenariat, les partenaires ont l'opportunité de faire travailler ensemble des mineurs se trouvant dans des situations à la fois similaires et éloignées ; et faire se rencontrer des jeunes issus à la fois d'établissements scolaires différents et de la commission d'aide à l'inscription afin de leur donner la chance d'échanger sur leur parcours respectifs.

**Porteur de projet :** Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse

**Partenaires :**

- Institut St Jean Baptiste de la Salle / Ste trinité
- Institut St Luc
- Campus St Jean
- CPMS libre de St Gilles
- Commission d'aide à l'inscription

**Contact :** [anne-lolivier@ndsagesse.net](mailto:anne-lolivier@ndsagesse.net)

Renforcement des processus d'orientation en s'inspirant de l'approche orientante. Il s'agira de construire un dispositif récurrent comprenant des activités de découverte de soi, de renforcement de l'estime de soi et d'activités de découverte active des métiers et du monde de l'entreprise.

**Porteur de projet :** COCOF - Institut Emile Gryzon

**Partenaires :**

- Institut Redoute Peiffer
- Institut Gheude
- Institut Alexandre Herlin
- EFP

**Contact :** [jcmertens@ceria.be](mailto:jcmertens@ceria.be) - [smaghrebi@spfb.brussels](mailto:smaghrebi@spfb.brussels)

Mise en place d'un dispositif visant d'une part à coordonner les actions au sein de l'établissement afin d'en assurer la complémentarité, la cohérence et l'efficacité ; d'autre part, à la mise en place d'actions nouvelles concernant l'exclusion définitive d'un élève en partenariat avec les intervenants internes, les établissements scolaires partenaires, et les acteurs externes.

Il s'agit également de faire émerger une culture de la concertation entre les intervenants, d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir de manière concrète un large panel d'options, de créer les conditions pour une implication active et éclairée des parents dans le suivi de leur(s) enfant(s).

**Porteur de projet :** Athénée Royal Victor Horta

**Partenaires :**

- Athénée Royal Rive Gauche
- Athénée Royal Ixelles
- Athénée Royal de Bruxelles 2
- Médiation scolaire

**Contact :** [secretariat@arvh.be](mailto:secretariat@arvh.be) - [fatih.feguigui@gmail.com](mailto:fatih.feguigui@gmail.com)

Accueil et intégration des élèves qui arrivent « en cours d'année » : présentation de la culture d'école, intégration dans les cours après une mise « en ordre », suivi afin de permettre l'accrochage, analyse des motivations (pourquoi chez nous, pourquoi dans cette formation... ?). Prévention et intervention dans les cas de décrochage : travail sur la motivation, la confiance en soi, l'identité, l'orientation, l'accrochage affectif et symbolique. Prévention et intervention dans les cas d'exclusion temporaire : éviter que l'histoire ne se répète et aboutisse à une exclusion définitive, comprendre les mécanismes systémiques et les utiliser comme leviers.

**Porteur de projet** : Centre scolaire Maris Stella – Notre-Dame de Lourdes Institut Maris Stella

**Partenaires :**

- Institut Notre-Dame de Joie (enseignement spécialisé)
- CEFA d'Anderlecht

**Contact** : [maris.stella@skynet.be](mailto:maris.stella@skynet.be)

## LES PLANS D' ACTIONS

Les plans d'actions EAJ et Garantie Jeunesse ont pour but de mettre en place un partenariat intersectoriel (qui peut s'inscrire dans le cadre d'une cellule de concertation locale<sup>4</sup>) afin de proposer des méthodes innovantes d'accrochage scolaire pour agir sur la *prévention du décrochage scolaire* (plan d'actions EAJ) et pour agir sur auprès des jeunes ayant décroché (plans d'actions Garantie Jeunesse).

Les objectifs des plans d'actions sont :

- d'identifier et d'agir sur les facteurs individuels, collectifs et organisationnels, qui accroissent les risques d'absentéisme et de décrochage ;
- de rendre l'élève acteur de sa formation, afin de permettre aux jeunes d'acquérir davantage de confiance en eux et en leurs capacités, de renforcer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, et de construire leur projet de vie et de formation ;
- de développer des aménagements pédagogiques inclusifs, afin d'offrir aux jeunes la possibilité de bénéficier d'un dispositif de soutien et de suivi personnalisé pour garantir les conditions de leur réinsertion scolaire ;
- d'offrir aux jeunes la possibilité de bénéficier le plus rapidement possible d'un dispositif de soutien et de suivi personnalisé pour garantir les conditions de leur réinsertion dans l'éducation, la formation (y compris les stages) ou l'emploi ;
- de mettre en place des dispositifs collaboratifs au sein des écoles et des partenariats avec des acteurs extérieurs (en particulier les services de l'Aide à la Jeunesse et le monde socio-économique et culturel), afin d'anticiper les risques de décrochage et de développer des alternatives à l'exclusion.

A l'analyse du contenu des projets, on constate qu'ils prennent bien souvent plusieurs de ses objectifs en considération et qu'il n'est pas toujours possible de déterminer l'objectif principal de chaque projet.

## II. PLANS D' ACTIONS ENSEIGNEMENT ET AIDE A LA JEUNESSE

Les prochaines lignes dressent un aperçu des 15 plans d'actions *Enseignement et Aide à la jeunesse* bruxellois.

Huit de ces projets axent leur travail sur la mise en place de dispositifs collaboratifs. Cela prend généralement la forme d'organes de concertation locale. Un même projet peut parfois soutenir la mise en place de plusieurs cellules de concertation locale, telles que prévues dans le décret

---

<sup>4</sup> La « cellule de concertation locale » est appelée à intervenir à trois niveaux :

- celui des démarches générales de sensibilisation, d'information, de prévention visant à améliorer la situation du jeune, tant sur le plan de son devenir scolaire que sur celui de son épanouissement personnel, ainsi qu'à favoriser le vivre ensemble et un climat scolaire serein propice à l'apprentissage
- celui des démarches ciblées de prévention, d'information et d'accompagnement visant à répondre par des interventions adaptées à des situations identifiées comme problématiques
- celui des démarches d'intervention de crise consécutives à un fait précis qui provoque une « crise » dans l'établissement scolaire

intersectoriel (une par école partenaire). A l'inverse, il arrive également qu'un organe de concertation regroupe plusieurs établissements scolaires.

Cinq projets s'intéressent particulièrement au fait de rendre le jeune acteur de sa formation. Cela se traduit par du suivi individualisé et de la remédiation scolaire. Un de ces projets souhaite par ailleurs faire adopter aux écoles partenaires le modèle Ecole Communautaire Entrepreneuriale Consciente développé au Canada. Dans d'autres projets, cela passe par l'organisation d'activités de réappropriation des apprentissages ou encore d'activités culturelles, sportives ou créatives. La finalité de ces projets est d'accroître la motivation des jeunes et de les aider à se mettre en projet.

Parmi les 15 projets, cinq montrent une volonté de mettre rapidement à la disposition des jeunes un dispositif de soutien et de suivi personnalisé. Le suivi individualisé est au centre de ces projets. Certains mettent l'accent sur la découverte de soi et des orientations possibles. L'un des ces projets propose de faire vivre aux jeunes des expériences personnelles fortes en dehors de l'école dans l'idée de faire changer leur regard sur la vie et de les mettre en projet.

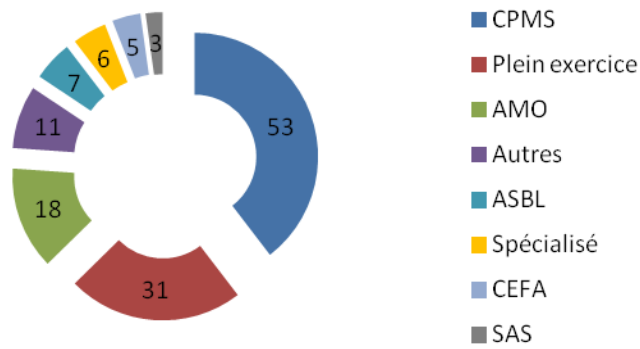
Enfin, un projet a pour ambition principale d'identifier et d'agir sur les facteurs qui accroissent les risques d'absentéisme et de décrochage. Cela passe d'abord par la formation des enseignants à la lutte contre l'abandon pour ensuite établir un calendrier d'actions.

## Types de porteurs de projet EAJ

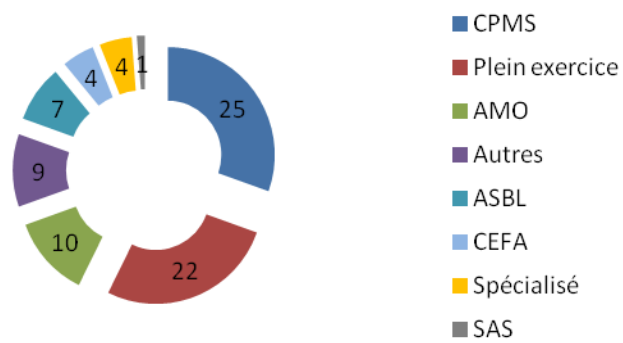


134 acteurs sont partie prenante dans ces 15 plans d'actions. Le graphique suivant les classe en 7 catégories. A l'instar des projets *Accrojump*, il arrive que des acteurs participent à plusieurs projets. Le 2<sup>e</sup> graphique ne prend en compte chaque intervenant qu'à une seule reprise, ils sont alors 82 au total.

## Nombre de partenaires EAJ



## Nombre de partenaires singuliers EAJ



## Présentation des plans d'actions EAJ Bruxelles :

*2015-EBX-01 « Travail à la mise en place d'une meilleure articulation entre les acteurs tant internes, qu'externes aux écoles qui sont impliqués dans la prévention du décrochage scolaire et ce, au bénéfice des élèves pris en charge »*

Le projet se décline en trois niveaux successifs :

- Niveau 1 : Renforcer le travail conjointement mené par les partenaires des secteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse par :
  - la mise en lien de leurs pratiques autour des prises en charges individuelles et/ou collectives des élèves ayant été identifiés comme étant à risque du décrochage scolaire.
  - la formalisation de la reconnaissance du travail en réseau et l'importance du rôle de chacun dans le processus de suivi.
- Niveau 2 : La création de cellules de concertation locales
- Niveau 3 : Échange des bonnes pratiques entre les différentes cellules de concertation locale. Capitaliser les apports bénéfiques de ce nouveau fonctionnement de façon à inciter d'autres établissements scolaires à s'inscrire dans ce processus.

**Porteur de projet :** Centre PMS libre de Saint Gilles

### Partenaires :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| - CPMS Bruxelles 1         | - CPMS Etterbeek                                  |
| - CPMS Bruxelles2          | - Commission décentralisée d'aide à l'inscription |
| - CPMS Bxl Nord Ouest      | - AMO La Gerbe                                    |
| - CPMS Bxl Nord            | - AMO Samarcande                                  |
| - CPMS Bxl Sud, CPMS Bxl 3 | - AMO TCC Accueil                                 |
| - CPMS St Gilles 1         | - Centre scolaire Sainte Marie La Sagesse         |
| - CPMS Schaerbeek          | - Institut St Joseph d'enseignement technique     |
| - CPMS Uccle               | - Ecole Notre Dame de la Joie                     |
| - CPMS spécialisé Uccle    | - Ecole St Jean et Nicolas, Institut Notre Dame   |
| - CPMS spécialisé 2 Uccle  | - CEFA d'Anderlecht                               |
| - CPMS Woluwé 1            | - Institut St Stanislas                           |
| - CPMS Woluwé 2            | - SAS Le Seuil                                    |
| - CPMS Woluwé 3            |   |
| - CPMS Ixelles             |   |

**Contact :** [langenscheid@pmswl.be](mailto:langenscheid@pmswl.be) – [projeteaj@gmail.com](mailto:projeteaj@gmail.com)



Diminuer le décrochage scolaire en agissant sur les facteurs individuels, collectifs et organisationnels dans la perspective de générer un changement dans la culture de l'école.

Les activités mises en place dans le cadre du projet ont pour visée les objectifs suivants :

- Faciliter le repérage des élèves en pré-décrochage scolaire
- Créer une cellule de concertation locale
- Favoriser un meilleur accueil de l'élève
- Former l'équipe éducative aux pratiques visant l'accrochage scolaire
- Améliorer le bien être à l'école en vue de prévenir le décrochage scolaire
- Pérenniser les actions menées

**Porteur de projet** COCOF - Institut Redouté-Peiffer

**Partenaires :**

- Institut Emile Gryzon
- AMO TCC Accueil
- CPMS 3

**Contact :** [lfoulon@ceria.be](mailto:lfoulon@ceria.be) - [agerard@spfb.brussels](mailto:agerard@spfb.brussels) - [thalin@spfb.brussels](mailto:thalin@spfb.brussels)

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'AMO et le CIDJ afin d'organiser un espace accrochage scolaire qui permette à l'établissement scolaire ou au CPMS d'orienter un jeune afin d'établir un projet personnalisé avec l'élève.

L'objectif général du projet Espace Accrochage Scolaire (EAS), est de développer avec chaque établissement partenaire un lieu où l'élève peut bénéficier d'une prise en charge personnalisée autour d'objectifs d'apprentissage précis (savoir, savoir être).

Dans la mesure du possible, des objectifs sont fixés entre l'équipe éducative de l'établissement scolaire, le C.P.M.S., l'AMO et la famille. Cette prise en charge doit permettre une prévention en termes de difficultés et permettre à l'élève de surmonter les obstacles à la poursuite de ses acquis en termes d'apprentissage.

Concrètement, cet espace accrochage scolaire s'organise pendant les temps scolaires et/ou en dehors selon les objectifs fixés avec l'élève et l'équipe pédagogique.

**Porteur de projet :** AMO C.A.R.S.

**Partenaires :**

- Institut Dominique Pire
- CIDJ
- Centre Scolaire Eperonniers-Mercelis

**Contact :** [Amo.cars@marolles.org](mailto:Amo.cars@marolles.org)

L'axe central du projet est la mise en place de tutorat par les pairs à destination des élèves qui viennent de décrocher ou qui sont en situation de pré-décrochage. S'ajoutent à cela du suivi à domicile et des activités visant l'intensification des liens entre les deux écoles partenaires (tournois sportifs, activités culturelles, etc). Enfin, le partenaire AMO prendra en charge des animations collectives autour de la thématique de l'accrochage scolaire et du suivi individuel.

**Porteur de projet :** Athénée Royal d'Ixelles

**Partenaires :**

- AR Jean Absil,
- SOS Jeunes
- CPMS CF Woluwe
- CPMS CF Ixelles

**Contact :** [thierrylardinois@yahoo.fr](mailto:thierrylardinois@yahoo.fr)

Partir des compétences des jeunes pour les mobiliser autour d'un projet collectif. Susciter une meilleure adhésion à l'image et à la fonction des écoles concernées dans un même quartier. Mobiliser un groupe-classe dans chacun de ces deux établissements, par le biais d'un projet artistique commun centré sur un travail graphique qui permettra d'améliorer l'image des écoles concernées dans le quartier et de générer de nouveaux liens entre ces écoles et le quartier.

Le projet comporte un deuxième volet, il s'agit de permettre aux élèves, parents, personnels des partenaires du projet de s'exprimer sur la question du décrochage scolaire via l'organisation de groupes de parole.

**Porteur de projet :** AMOS AMO

**Partenaires :**

- Sarendip collectif d'artistes
- Ste Marie La Sagesse
- CEFA XI Schaerbeek
- CPMS Bxl sud
- CPMS libre Schaerbeek

**Contact :** [verogeoris@yahoo.fr](mailto:verogeoris@yahoo.fr)

Ce projet a comme objectif de prévenir le décrochage scolaire en permettant aux jeunes à risque de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et en créant, entre les partenaires une alliance éducative autour de ces jeunes. Cela se traduit par la mise en place d'un dispositif réunissant tous les acteurs concernés par la prévention du décrochage scolaire et l'engagement au sein des établissements d'une personne-relais qui centralisera les informations, coordonnera les interventions (le décrochage scolaire étant multifactoriel) afin d'agir de manière concertée et proposera des pistes d'actions originales, et/ou de faire appel à de nouveaux intervenants, visant à remobiliser l'élève et/ou sa famille.

**Porteur de projet :** Itinéraires AMO

**Partenaires :**

- Institut Pierre Paulus
- CEFA Pierre Paulus
- Centre PMS communal de Saint-Gilles
- Service de Médiation de la CFWB
- Cellule de veille de prévention du décrochage scolaire de Saint-Gilles
- Odyssée

**Contact :** [itinerairesamo@gmail.com](mailto:itinerairesamo@gmail.com)

L'accrochage scolaire est travaillé chez les partenaires de la façon suivante :

- mise en place et poursuite de la philosophie de l'école communautaire entrepreneuriale consciente
- Suivi particulier à destination des élèves décrocheurs passifs, au travers des projets entrepreneuriaux, afin de reprendre goût à l'école et aux apprentissages. Des appels téléphoniques journaliers, une prise en charge personnalisée tant du point de vue social que scolaire, un lien particulier avec les familles afin de faire un travail tripartite, des temps de construction personnalisés permettent à ces jeunes de poursuivre leur cursus et de déterminer leur projet personnel. Le travail consiste, au travers des projets entrepreneuriaux, au développement de la connaissance de soi, des forces et des faiblesses du jeune afin de développer l'estime de soi et déterminer l'utilité de suivre ses études dans une filière choisie positivement. La motivation est construite.
- Le fil conducteur est un travail sur les valeurs de solidarité, de respect de l'autre et de soi.

**Porteur de projet :** Etablissement Sainte Bernadette ASBL

**Partenaires :**

- Centre PMS spécialisé libre d'Uccle II
- Collège la Fraternité site Sainte-Ursule enseignement général, technique et professionnel
- Centre PMS libre II
- Centre PMS libre de Schaerbeek
- Promo Jeunes AMO

**Contact :** [joppartghislain@hotmail.com](mailto:joppartghislain@hotmail.com)

Le projet s'appliquera à traiter la problématique de l'accrochage scolaire en l'abordant par différents axes. L'objectif est de développer tant que faire se peut la confiance des jeunes en leurs propres ressources ; leur permettre en connaissance de cause de faire un choix d'orientation réfléchi et réaliste ; semer les graines de l'ouverture à l'Autre par une première approche culturelle, tant par l'action que par la découverte formelle ; développer une solidarité entre participants ; les « sortir », par le biais d'activités récurrentes, du carcan scolaire qui les rebute trop souvent, tout en lui rendant du sens à leurs yeux. Différents modules s'articuleront afin de tenter de restaurer la confiance et l'estime de soi, de permettre un recul et une analyse par les participants de leurs situations respectives, de susciter l'émergence d'un sentiment de solidarité au sein des groupes, d'ouvrir des horizons culturels, et de découvrir concrètement les possibilités et opportunités offertes par les différents choix d'orientation qui s'offrent à eux.

**Porteur de projet :** AMO RYTHME

**Partenaires :**

- CEFA Ville de Bruxelles
- CPMS 2 Ville de Bruxelles
- Institut Communal Marius Renard
- PMS 3 de la Commission Communautaire française

**Contact :** [amorythme@hotmail.be](mailto:amorythme@hotmail.be)

2015-EBX-13 « Amélioration des articulations entre les acteurs impliqués dans la prévention du décrochage scolaire, QU'ILS SOIENT internes ou externes aux écoles et ce, au bénéfice des élèves pris en charge »

Le projet se décline en trois niveaux successifs :

- Niveau 1 : Renforcer le travail conjointement mené par les partenaires des secteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse par :
  - la mise en lien de leurs pratiques autour des prises en charges individuelles et/ou collectives des élèves ayant été identifiés comme étant à risque du décrochage scolaire.
  - la formalisation de la reconnaissance du travail en réseau et l'importance du rôle de chacun dans le processus de suivi.
- Niveau 2 : La création de cellules de concertation locales
- Niveau 3 : Échange des bonnes pratiques entre les différentes cellules de concertation locale. Capitaliser les apports bénéfiques de ce nouveau fonctionnement de façon à inciter d'autres établissements scolaires à s'inscrire dans ce processus.

**Porteur de projet :** Centre PMS Libre de Saint-Gilles 1

**Partenaires :**

- |   |  |
|---|--|
| - Centre PMS Libre de Bruxelles 1       | - Centre PMS Libre d'Etterbeek                       |
| - Centre PMS Libre de Bruxelles 2       | - La commission décentralisée d'aide à l'inscription |
| - Centre PMS Libre Bruxelles Nord Ouest | - AMO La Gerbe                                       |
| - Centre PMS Libre de Bruxelles Nord    | - AMO Samarcande                                     |
| - Centre PMS Libre Bruxelles Sud        | - AMO TCC Accueil                                    |
| - Centre PMS Libre de Bruxelles 3       | - Centre scolaire Sainte Marie- La Sagesse           |
| - Centre PMS Libre de Saint Gilles 2    | - Institut Saint-Joseph d'enseignement technique     |
| - Centre PMS Libre d'Uccle              | - Ecole Notre Dame de Joie (enseignement spécialisé) |
| - Centre PMS Libre spécialisé d'Uccle   | - Ecole Saint Jean et Nicolas                        |
| - Centre PMS Libre spécialisé 2 d'Uccle | - Institut Notre Dame                                |
| - Centre PMS Libre de Schaerbeek        | - CEFA d'Anderlecht (Institut de la Providence)      |
| - Centre PMS Libre Woluwé 1             | - Institut Saint STANISLAS                           |
| - Centre PMS Libre Woluwé 2             | - SAS Le Seuil                                       |
| - Centre PMS Libre Woluwé 3             |  |
| - Centre PMS Libre d'Ixelles            |  |

**Contact :** [dirstgilles1@skynet.be](mailto:dirstgilles1@skynet.be)



2015-EBX-14 « Conception et mise en œuvre d'un plan prévention du décrochage scolaire sur la commune d'Ixelles via une action positive sur l'expérience scolaire des élèves de secondaire »

Le projet vise d'une part à organiser une plate-forme ixelloise de concertation sur la prévention du décrochage scolaire à destination de l'ensemble des écoles secondaires présentes sur le territoire de la commune et d'autre part, à implémenter, développer et rendre permanent les processus participatifs, démocratiques et l'organisation de projets citoyens au sein des 3 établissements scolaires secondaires organisés par la commune d'Ixelles. Concrètement, il s'agit à la fin des 2 années de subsides, de : - Mettre en place une plate-forme de concertation sur la commune, - permettre à chaque école de disposer d'un dispositif de représentation des élèves opérant et permanent ; - Encourager la pratique de débats sur le vivre ensemble en classe par des formations d'enseignants référents; - Soutenir, via ce dispositif, au minimum un projet participatif et citoyen par école, incluant la participation de l'ensemble des acteurs scolaires

**Porteur de projet :** Commune d'Ixelles

**Partenaires :**

- AMO SOS-jeunes Quartier Libre
- Cellule Locale d'Accompagnement Scolaire d'Ixelles (CLAS)
- Changement pour l'égalité
- Centre Psycho-médico-social communal d'Ixelles
- Athénée Charles Janssens
- Institut Technique René Cartigny
- Ecole Professionnelle Edmond Peeters

**Contact :** [Emmanuel.dejonge@ixelles.be](mailto:Emmanuel.dejonge@ixelles.be)

Ce projet permet aux écoles de s'outiller pour rétablir une relation constructive avec les élèves futurs décrocheurs et les « décrocheurs assis ». Le projet prévoit 2 axes de travail :

1/ Travail sur le climat scolaire

L'ambiance qui règne dans une classe, c'est-à-dire la qualité des relations qui s'établissent entre les élèves, et entre élèves et professeurs, peut être déterminante dans la persévérance ou le décrochage scolaire.

Ces animations en classe constitueront la première étape du projet. Ce sera le point de départ pour une rencontre entre l'équipe de l'AMO et les élèves des classes au climat délétère. Par ce biais, les intervenants de l'AMO seront déjà identifiés par les élèves comme des opérateurs externes qu'ils seront susceptibles de croiser dans les couloirs de l'école. Ces activités collectives en classe seront d'autant plus efficaces qu'elles sont liées à des espaces de médiation proposés aux élèves.

2/ Repérage et orientation des élèves en perte de sens

Il est important que les travailleurs des écoles, professeurs, éducateurs, préfets, travailleurs des CPMS soient formés à repérer les élèves à risque de manière précoce. Un comité de pilotage constitué de professeurs, des directions des deux écoles, du CPMS, des éducateurs de l'école et des intervenants de l'AMO mettra en place des moments d'échange à visée formative par une approche par thématique. L'objectif est de permettre aux différents intervenants de prendre du recul par rapport à leur pratique, aiguïser et confronter son regard sur les enjeux liés aux jeunes en société et dans les classes. Le contenu de ces moments d'échange sera élaboré ensemble et il sera fait appel à des intervenants spécifiques en fonction des thématiques choisies.

**Porteur de projet :** SAMARCANDE AMO

**Partenaires :**

- Institut Saint-Stanislas
- Institut Saint-Joseph
- CPMS libre d'ETTERBEEK

**Contact :** [samarcande@skynet.be](mailto:samarcande@skynet.be)

L'objectif de l'interface d'accrochage scolaire sera de permettre le développement de synergies et de coopérations entre acteurs internes et externes à l'école afin de travailler : la détection précoce des élèves en voie de décrochage scolaire, l'identification des causes qui en sont à l'origine ainsi qu'une meilleure prise en charge des élèves en vue de leur accrochage scolaire. - L'interface, au travers d'un Conseiller psycho-pédagogique, se veut être un espace/temps privilégié visant à orienter et accompagner l'élève dans la construction de son projet scolaire. - Par l'action conjointe d'acteurs aux spécificités et missions différentes et complémentaires, les partenaires entendent pouvoir mettre en place des réponses adaptées à chaque situation individuelle en misant tant sur le suivi individuel que sur l'action collective, par le biais d'animations en milieu scolaire notamment. - Concrètement, ce Conseiller psycho-pédagogique (cheville ouvrière de l'interface) sera accueilli au sein du Centre PMS n°3 de la Commission communautaire française et travaillera dans les locaux des deux écoles partenaires, alternativement de l'Athénée Bracops Lambert (ABL) et l'Ecole Bracops Lambert (EBL), au bénéfice des élèves à partir de la 2ème secondaire afin notamment de les accompagner dans la transition entre ces deux établissements et de les ouvrir sur les ressources extérieures du quartier notamment les partenaires l'AMO TCC Accueil, le PMS et l'Antenne scolaire de même que toute ressource présentant un intérêt pour le jeune. - Dans l'accomplissement de ses missions et au vu de la connaissance qu'il aura des élèves, il participera aux différents conseils de classe.

**Porteur de projet :** AMO TCC Accueil

**Partenaires :**

- Athénée Bracops Lambert
- Ecole Bracops Lambert
- PMS n°3 de la Commission communautaire française
- Antenne scolaire (service communal de prévention)

**Contact :** [dominique.vermeiren@tccaccueil.be](mailto:dominique.vermeiren@tccaccueil.be)

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les deux athénées, leur centre PMS, le service prévention du décrochage scolaire de la Commune de Forest et L'AMO DYNAMO. Il a pour objectif deux volets principaux à un volet collectif de formation et d'orientation scolaire et professionnelle et socio-familial de ces jeunes ainsi qu'un volet communautaire qui a pour but de travailler au niveau local les causes du décrochage scolaire et d'instaurer un réseau de collaboration entre les différents intervenants qui peuvent prendre en charge une situation difficile.

**Porteur de projet :** CPMS de Saint-Gilles

**Partenaires :**

- Centre PMS organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles d'Uccle
- AMO Dynamo
- Service Prévention
- Athénée Royal Victor Horta
- Athénée Royal Andrée Thomas

**Contact :** [d.clajot.pms@gmail.com](mailto:d.clajot.pms@gmail.com)

Le projet « Motiv'Actions » a pour objectif général d'augmenter la motivation scolaire des élèves. La perte de motivation scolaire est un facteur déterminant de décrochage et d'échec scolaire associé souvent à de la violence qui peut prendre des formes diverses dont le harcèlement. L'objectif poursuivi à ce stade est de créer une plate-forme commune entre les deux établissements scolaires en fédérant les ressources disponibles, et en favorisant les échanges de bonnes pratiques, gage d'amélioration du climat de motivation scolaire au sein de la communauté éducative. Afin de permettre une médiation immédiate (sur le modèle de la remédiation immédiate), les partenaires souhaitent qu'une personne aux compétences de médiation intervienne précocement suite à l'apparition de signes de démotivation tant au niveau individuel qu'au niveau interrelationnel entre les membres de la communauté scolaire. Elle constituera le lien entre les différents partenaires quelle pourra activer selon la problématique rencontrée.

**Porteur de projet :** Centre Scolaire Eddy Merckx

**Partenaires :**

- Athénée Crommelynck
- Prévention Animation Jeunesse (PAJ)
- SAS Seuil
- Espas Ricochet
- CPMS Woluwe
- Service de Médiation Scolaire – Région Bruxelles Capitale
- Centre de Planning Familial de de Woluwe-Saint-Pierre

**Contact :** [cs.eddymerckx@woluwe1150.irisnet.be](mailto:cs.eddymerckx@woluwe1150.irisnet.be)

Le projet « Former pour Emanciper » a pour objectif d'innover et de rénover le système scolaire actuel, puisqu'il souhaite dynamiser les cursus des écoles en proposant une pédagogie d'apprentissage autour de l'action communautaire. Au travers des acquis scolaires et des savoirs que l'élève emmagasine toute l'année, SOS Jeunes - Quartier Libre, par le biais de ce projet, souhaite insuffler chez les élèves différentes notions en lien direct avec une notion plus globale : celle de la citoyenneté. Via des animations collectives en classe, SOS Jeunes-Quartier Libre cherche à permettre aux jeunes de trouver du sens dans leurs apprentissages en les mobilisant autour d'un projet concret en lien avec leur option.

**Porteur de projet :** SOS Jeunes – Quartier Libre AMO 24h/24h

**Partenaires :**

- Centre Scolaire Eperonniers – Merceles
- ATHENEE ROYAL IXELLES
- Centre PMS d'Ixelles de la FWB
- Centre PMS libre de BRUXELLES 3
- Université Libre de Bruxelles

**Contact :** [direction@sosjeunes.be](mailto:direction@sosjeunes.be)

### III. PLANS D' ACTIONS GARANTIE JEUNESSE

Les plans d'actions *Garantie Jeunesse* s'adressent à un public qui se trouve en situation de décrochage scolaire. Il existe 10 projets de ce type en Région Bruxelles-Capitale.

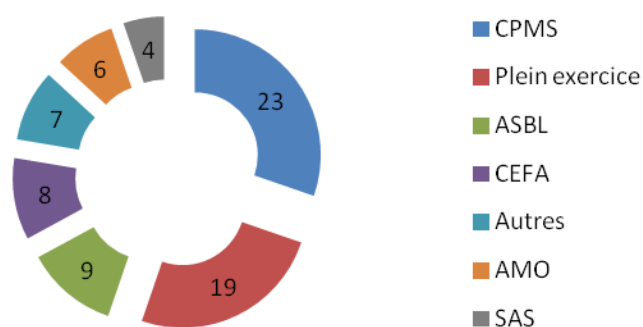
Trois de ces projets ont pour priorité d'accentuer la concertation entre les partenaires. Ils passent pour cela par la mise en place d'organes de concertation locale.

L'ensemble des 10 projets veillent à rendre accessible aux jeunes le plus rapidement possible un dispositif de soutien et de suivi personnalisé. Ce suivi prend des formes diverses en fonction des projets. On y retrouve, entre autres, de la remédiation scolaire au sein d'un SAS, un meilleur accompagnement du jeune dans sa phase de ré-accrochage ou encore un accompagnement spécifique pour le public des MENA.

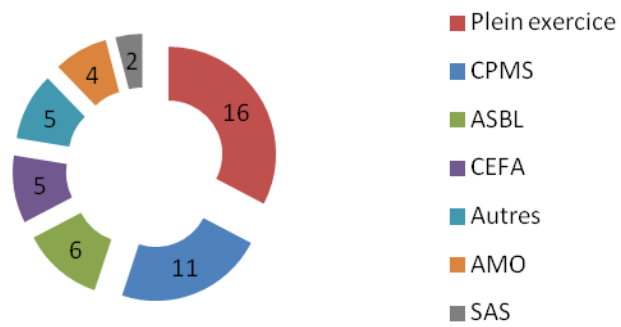
Sur les 10 projets, sept mettent aussi l'accent sur le fait de rendre le jeune acteur de sa formation. Par diverses activités, notamment la participation à une année citoyenne, les acteurs cherchent à permettre au jeune de s'accrocher à un projet personnel. Les partenaires sont conscients de l'importance de la phase « d'après-projet ». Certains souhaitent améliorer la qualité de l'accompagnement lors de cette phase afin d'augmenter le nombre de sorties de projets réussies.

A nouveau, on constate que des acteurs identiques sont engagés dans plusieurs plans d'actions *Garantie Jeunesse*. Le 1<sup>er</sup> graphique classe en 6 catégories l'ensemble des partenaires, ils sont 76 au total. Dans le 2<sup>e</sup> graphique, chaque acteur n'apparaît qu'à une seule reprise, on en dénombre alors 49.

#### Nombre de partenaires GJB



## Nombre de partenaires singuliers GJB





## Présentation des plans d'actions Garantie Jeunesse Bruxelles :

2015-GJB-01 « Respir'actions ! »

Le projet «Respir'actions» vise à rendre plus opérant, efficace et efficient le travail de collaborations avec les écoles partenaires, les médiateurs scolaires et les CPMS. De manière complémentaire à notre mission principale, un climat de confiance renforcé entre les différents acteurs, une « meilleure utilisation » du dispositif SAS par les professionnels scolaires qui orientent les jeunes, une attention renforcée de l'amont du processus de décrochage scolaire, un accompagnement individualisé enrichi ainsi qu'un accompagnement de transition facilité au-delà de l'expérience SEUIL contribuent incontestablement à la construction du projet de vie et de formation du jeune.

**Porteur de projet :** asbl Seuil

### **Partenaires :**

- Centre scolaire Eperonniers Mercelis,
- CPMS Libre III de Bxl,
- Centre scolaire Eddy Merckx,
- CPMS CF Woluwé St Lambert,
- Institut de l'Enfant Jésus,
- CPMS Woluwe 1,
- Centre scolaire St Michel,
- CPMS libre d'Etterbeek,
- Service de Médiation scolaire en Région de Bxl

**Contact :** [seuil.asbl@gmail.com](mailto:seuil.asbl@gmail.com)

L'objectif de ce dispositif est de permettre au jeune de s'accrocher à un projet personnel afin de mieux vivre son rapport à la scolarité, la formation ou l'insertion professionnelle et se donner les moyens de réussir et ne pas voir leur entrée dans la vie active précarisée. Notre travail concerne les jeunes pour lesquels les adultes qui les entourent (parents, famille, école...) craignent un décrochage scolaire, familial voire social en raison du grand nombre de leurs absences injustifiées ou de leurs comportements inadaptés à l'école.

**Porteur de projet :** Odyssee Asbl

**Partenaires :**

- CEFA Ixelles-Schaerbeek
- CEFA Ville de Bxl
- Institut de l'Enfant Jésus
- Promo Jeunes AMO
- CPMS libre Bxl Sud
- CPMS communal Bruxelles 2
- CPMS libre de Woluwé 1

**Contact :** [direction@odysseeasbl.be](mailto:direction@odysseeasbl.be)

L'objectif de ce dispositif est de permettre au jeune de s'accrocher à un projet personnel afin de mieux vivre son rapport à la scolarité, la formation ou l'insertion professionnelle et se donner les moyens de réussir et ne pas voir leur entrée dans la vie active précarisée. Notre travail concerne les jeunes pour lesquels les adultes qui les entourent (parents, famille, école...) craignent un décrochage scolaire, familial voire social en raison du grand nombre de leurs absences injustifiées ou de leurs comportements inadaptés à l'école.

**Porteur de projet :** Odyssee Asbl

**Partenaires :**

- Centre communal d'Enseignement Technique Pierre Paulus
- CEFA de St Gilles
- Institut St Joseph Atelier Marollien
- Athénée Royal Victor Horta
- Itinéraires AMO
- CPMS communal de St Gilles
- CPMS de la Communauté française de Saint Gilles
- CPMS libre de Bruxelles sud
- Cellule de veille de prévention du décrochage scolaire de Saint Gilles
- Administration communale de St Gilles

**Contact :** [direction@odysseeasbl.be](mailto:direction@odysseeasbl.be)

Organiser l'année citoyenne Solidarité 1030 et améliorer la qualité de l'encadrement individualisé des jeunes participants, afin de soutenir le processus de maturation du projet personnel du jeune au-delà de son passage dans l'ACS, de favoriser les transitions vers l'école, la formation ou l'emploi. Nous voulons tendre vers davantage de sorties positives, et dans ce but nous souhaitons renforcer la facette de maturation personnelle du projet d'Année Citoyenne Solidarité (ACS). Par sorties "positives", nous entendons un emploi, une formation, un apprentissage, un stage, un retour à l'école... mais aussi un processus de recherche active d'emploi, un projet de mobilité internationale, un engagement bénévole

**Porteur de projet :** AMOS AMO

**Partenaires :**

- Mentor- jeunes
- CEFA d'Ixelles Schaerbeek
- CEFA Laeken Athénée royal Rive gauche
- Commission zonale de l'alternance
- CPMS Bruxelles sud, CPMS Woluwe

**Contact :** [verogeoris@yahoo.fr](mailto:verogeoris@yahoo.fr)

L'objectif est de travailler en amont et en aval à l'articulation SAS-écoles-partenaires (PMS, médiateurs...) dans des rôles complémentaires, de la prise en charge globale des problématiques de jeunes en décrochage scolaire pour augmenter le taux de réussite scolaire des jeunes qui sortent des SAS et réintègrent l'école

**Porteur de projet :** SAS Bruxelles midi

**Partenaires :**

- AR Leonardo da Vinci
- Institut Communal Marius Renard
- CEFA d'Anderlecht, CEFA XL Schaerbeek
- AR Crommelynck
- CPMS St Gilles
- CPMS 3 COCOF
- CPMS libre St Gilles 2
- CPMS libre Bruxelles sud
- CPMS Woluwe
- Service de médiation scolaire

**Contact :** [lesasbruxellesmidi@hotmail.com](mailto:lesasbruxellesmidi@hotmail.com)

L'Année Citoyenne Solidarité développe des actions spécifiques destinées à favoriser l'acquisition de compétences sociales, professionnelles et citoyennes pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans venant de tous les horizons, en particulier des jeunes, désaffiliés, précarisés et souvent peu diplômés. Regroupés en équipe et accompagnés par un éducateur, ils s'engagent durant 9 mois, à raison de 4 jours/semaine, dans un projet dynamique reposant sur trois axes complémentaires

**Porteur de projet :** Solidarité

**Partenaires :**

- AMOS AMO
- CPMS Bruxelles sud
- SAS Le seuil
- SAS Bruxelles Midi
- Réseau Solidarité
- SOS Jeunes
- 5 CEFA de la région de Bruxelles Capitale

**Contact :** [direction@solidarcite.be](mailto:direction@solidarcite.be)

Nous accompagnons les jeunes en pré-décrochage et en décrochage scolaire afin de leur permettre de se remettre en projet et redevenir acteurs de leur avenir. Réaccrocher des ados, c'est éviter des générations perdues. Si nous voulons permettre à ces jeunes de se remettre en projet et de retrouver une autonomie, cela ne pourra se faire qu'au travers d'alliances éducatives en incluant tous les acteurs qui entourent le jeune, parents compris. Le but de notre action est de retisser le lien scolaire, familial et social avec le jeune. En créant des partenariats entre les différents acteurs, nous avons la possibilité d'observer au plus vite les jeunes qui accumulent des ½ jours d'absence ou qui ont des comportements inadéquats qui pourraient nuire à leur scolarité. Nous pouvons dès lors aller vers ces jeunes de notre propre initiative et leur proposer notre intervention. L'accompagnement des jeunes est mené sous forme de suivis individuels et/ou d'ateliers de groupe. L'objectif de ces activités est de permettre au jeune d'acquérir de l'estime de soi, de la confiance en ses capacités, croire en sa capacité de réussir et leur apprendre à conduire plutôt qu'à subir leur scolarité. Pour cela, ils doivent pouvoir trouver du sens dans leurs études par un projet d'avenir qui est le leur et qui correspond à qui ils sont.

**Porteur de projet :** Odyssée Asbl

**Partenaires :**

- Athénée Royal d'Ixelles
- Athénée Royal de Woluwé-Saint-Lambert
- CPMS de la Communauté française de Woluwé
- Promo Jeunes AMO
- Service du Droit des Jeunes

**Contact :** [direction@odysseeasbl.be](mailto:direction@odysseeasbl.be)

Création d'une fonction de responsable scolarité des MENA en partenariat avec le travail d'accueil et d'orientation des AMO dans le but de faciliter l'accrochage scolaire des MENA, d'augmenter la qualité et le nombre de suivis individualisés au CEFA et dans les écoles secondaires, outiller les enseignants et le secteur associatif pour l'accompagnement des MENA.

**Porteur de projet :** AMOS AMO

**Partenaires :**

- Mentor jeunes
- CEFA Ixelles Schaerbeek
- CPMS Bruxelles sud
- Filles de Marie
- Cardinal Mercier
- Commission zonale de l'alternance

**Contact :** [verogeoris@yahoo.fr](mailto:verogeoris@yahoo.fr)



Le projet vise à permettre aux élèves en voie de décrochage de vivre en dehors de l'école des expériences personnelles fortes de nature à leur permettre de redonner du sens à leur parcours scolaire. L'équipe du projet leur proposera de s'engager dans des expériences fortes et positives, faites de rencontres riches dans des cadres méthodologiques différents de ceux de l'école. Ces rencontres permettront aux élèves concernés de trouver des idées et émotions nouvelles dans leur rapport au monde et à l'école.

Expériences hors-école : une mini-parenthèse pour un déclic ! L'idée est de proposer aux jeunes en voie de décrochage des sorties du système scolaire, ponctuelles et régulières, organisées par l'AMO à la demande de l'école, et ce, de manière individuelle autour de chaque jeune, en accord avec la personnalité et les besoins de celui-ci. Le format retenu est du type : un jour par semaine d'expérience hors de l'école pendant deux mois, soit des sessions d'environ 8 jours. L'AMO prend parfois en charge tout ou partie de l'animation de ces moments hebdomadaires et elle structure un réseau d'intervenants de différents secteurs : entreprises, associations, individus... capables de faire vivre aux jeunes des expériences fortes concernant leur implication dans leur propre développement. Ces moments particuliers sont à considérer comme une parenthèse dans leur parcours scolaire, une respiration.

**Porteur de projet :** SAMARCANDE AMO

**Partenaires :**

- Institut Saint-Stanislas
- Institut Saint-Joseph
- CPMS libre d'ETTERBEEK

**Contact :** [samarcande@skynet.be](mailto:samarcande@skynet.be)

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les deux athénées, leur centre PMS, le service prévention du décrochage scolaire de la Commune de Forest et L'AMO DYNAMO. Il a pour objectif la prise en charge individuelle de jeunes en difficulté dès 15 ans.

Prise en charge individuelle du jeune :

L'initiative de la prise en charge sera laissée au premier intervenant interpellé par une situation (AMO, Athénée, Service Prévention ou CPMS) afin de pouvoir réagir rapidement.

Cet intervenant, dans un objectif de lien entre les différents partenaires, exposera, le cas échéant, la situation à tous les partenaires potentiels qui décideront d'une prise en charge personnalisée autour d'objectifs précis. Le coordinateur situé dans les locaux de la prévention (pour être séparé du monde scolaire) assurera la cohésion de l'accompagnement et l'évolution de la situation de l'élève. Le suivi pourra s'effectuer durant les heures scolaires ainsi que en dehors grâce à la collaboration de l'AMO et/ou des éducateurs de rue du Service Prévention. Suivant les situations, ce travail se fera en collaboration avec l'établissement scolaire, le CPMS, l'école des devoirs du service prévention, les parents et éventuellement un intervenant extérieur ponctuel,...

Cette prise en charge a pour objectif principal l'approche globale de la situation du jeune et la mise en œuvre des ressources personnelles de l'élève afin de restaurer, au mieux, sa confiance et estime de soi pour qu'il puisse s'engager dans un projet personnel et une option d'avenir professionnel qui réponde à ses intérêts.

**Porteur de projet :** CPMS de Saint-Gilles

**Partenaires :**

- Centre PMS organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles d'Uccle
- AMO Dynamo
- Service Prévention
- Athénée Royal Victor Horta
- Athénée Royal Andrée Thomas

**Contact :** [d.clajot.pms@gmail.com](mailto:d.clajot.pms@gmail.com)